



Document de travail du LEM
2007-05

**Traductions de la traduction et acteur-réseau : sciences,
sciences sociales et sciences de gestion ?**

Didier Cazal



**TRADUCTIONS DE LA TRADUCTION ET ACTEUR-RESEAU :
SCIENCES, SCIENCES SOCIALES ET SCIENCES DE GESTION ?**

Didier Cazal
IAE de Lille
LEM UMR CNRS 8179

Proposition de communication au colloque
« Organiser le tâtonnement »
Perspectives social-constructionnistes en sciences de gestion
Université Paris-Dauphine
14 juin 2007

104 avenue du peuple belge
59043 Lille cédex
Tél. : 03 20 12 24 96
Mél : dcazal@iaelille.fr

TRADUCTIONS DE LA TRADUCTION ET ACTEUR-RESEAU : SCIENCES, SCIENCES SOCIALES ET SCIENCES DE GESTION ?

En quoi les travaux de Bruno Latour ou Michel Callon peuvent-ils intéresser les chercheurs en gestion francophones ? Il est possible d'évoquer de nombreuses raisons de s'y intéresser pour certains, mais aussi, de la rejeter pour d'autres. Latour et ses collègues jouent largement un jeu de séduction-répulsion, attirant pour mieux repousser, condamnant pour mieux embrasser. S'agit-il d'une partie de main chaude ou d'un jeu plus complexe ? A certains égards, on peut penser qu'avec l'ANT, il s'agit de défaire les problèmes, notions et théories, d'en débattre pour mieux les formuler, les articuler, les construire. Reformulé ainsi, un tel projet relève bien d'une saine démarche scientifique. Pourtant l'ANT est au cœur de nombreuses controverses qu'elle initie ou subit et dans lesquelles les positions de ses tenants peuvent sembler paradoxales, provocatrices, embrouillées. Comment retrouver son chemin dans un paysage aussi semé d'écueils et de chausse-trappes, comment suivre un fil dans un écheveau plutôt embrouillé ? Ce papier tentera de défaire certains de ces nœuds pour poser les bases d'un débat serein en sciences de gestion, aussi loin de l'adhésion aveugle et béate que de l'anathème sectaire.

Sous quels auspices, les sciences de gestion peuvent-elles envisager de se rapprocher de l'ANT ? Comme le souligne Penan dans l'avant-propos à la conférence de Latour (1996) aux *XIII^{èmes} Journées Nationales des IAE* de Toulouse, l'anthropologie des sciences et des techniques propose des concepts qui intéressent les chercheurs en gestion, travaille sur des terrains voisins et partage avec eux un thème fédérateur, l'innovation.

Dans un premier temps, nous indiquons en quoi l'ANT peut être problématique pour le chercheur en gestion. Dans un second temps, plus pragmatiquement, nous nous penchons sur les questions : comment et pourquoi l'ANT en sciences de gestion ? Dans un troisième temps, nous cherchons à éclairer l'ANT ... à partir d'elle-même : l'ANT et son essor sont-ils redevables d'une analyse en termes d'ANT ? Nous pensons que c'est le cas et que cette auto-analyse de l'ANT permet d'en faire ressortir certains traits, pertinents pour les chercheurs en gestion.

1. De l'ANT aux sciences de gestion : entre mauvaises raisons et malentendus

Quelles réticences l'ANT peut-elle soulever en sciences de gestion ? L'ANT est un peu sulfureuse, même en passant sur les provocations de certains de ses hérauts. Ces réserves nous semblent souvent relever d'un point de vue étroitement institutionnel : doit-on préserver les sciences de gestion d'ingérences ou d'influences sociologiques, anthropologiques, voire philosophiques ? Nous n'en sommes pas convaincu mais reconnaissons qu'il convient néanmoins d'examiner ces réserves qui risquent d'apparaître au chercheur en gestion et de le dissuader d'aller plus loin. Il nous paraît possible de repousser ces arguments ou de les contourner, pourvu qu'on ne se cantonne pas à un point de vue étroitement scientifique, défendant la pureté et l'intégrité des sciences de gestion dans une perspective purement positiviste.

Nous ne proposons pas une défense inconditionnelle de l'ANT (qui se défend très bien elle-même) mais cherchons à poser les bases d'un débat sain et rationnel sur ce courant de recherche et sa contribution possible aux sciences de gestion. Nous examinerons les reproches

fréquemment adressés à l'ANT en deux temps. Le premier temps sera consacré à de mauvaises raisons de repousser l'ANT ; en effet celles-ci nous paraissent largement procéder d'un esprit disciplinaire : l'ANT est alors rejetée pour les menaces qu'elle fait peser sur l'intégrité des sciences de gestion : elle ne relèverait que de la sociologie, elle adopte fréquemment une tonalité trop philosophique ; à quoi nous ajouterons une dernière mauvaise raison, la surabondance¹ des publications. Dans un deuxième temps, nous abordons un second ensemble plus embarrassant puisque les auteurs donnent largement prise à ces reproches quand ils ne revendiquent pas leur bien-fondé : l'ANT serait relativiste, constructiviste, opportuniste, et regorgerait de paradoxes et de dérobades de la part de ses auteurs. L'ANT mérite-t-elle bien tous ces reproches ? Le problème est que la seule réponse possible est simultanément oui et non.

1.1. Quelques mauvaises excuses à l'encontre de l'ANT

Il est tentant de reprocher à l'ANT son ancrage sociologique qui la rendrait impropre à une utilisation en sciences de gestion. Si l'argument est fréquent, il concerne davantage Latour puisque Callon s'est depuis quelques années attelé à un travail de questionnement de l'économie et plus particulièrement de l'organisation des marchés (même s'il l'aborde au sein du champ académique de la sociologie économique). Notons que paradoxalement, Latour n'a publié que deux articles dans des revues françaises de sociologie², auxquels on peut rajouter 4 articles dans la *Revue du MAUSS*. Que Latour (2006) ait récemment renoué avec la sociologie n'arrange rien à ce reproche même si ce dernier n'épargne guère la sociologie, française en particulier. Ce reproche nous paraît de toutes façons exagérément disciplinaire et d'ailleurs de telles réserves ont bien été dépassées ou mises de côté par la communauté des chercheurs en gestion pour des auteurs aussi variés que Crozier, Giddens ou Granovetter ou des courants tels que le néo-institutionnalisme ou le conventionnalisme.

Les références philosophiques³ peuvent aussi embarrasser le chercheur en gestion, puisque la philosophie est fréquemment disqualifiée en sciences sociales comme non fondée empiriquement, difficilement opérationnalisable, voire purement spéculative. Latour s'est néanmoins assez largement livré à des recherches empiriques, portant aussi bien sur un laboratoire américain de neuro-endocrinologie (Latour, Woolgar, 1988), l'analyse pédologique et botanique des lisières forêt-savane (Latour, 1993 et 1999), le Conseil d'Etat (Latour, 2002) ou sur un mode plus historique la révolution pastorienne (Latour, 1984a, 1989a, 1999), ou le travail de Joliot (1989b, 1999). Latour mobilise une littérature vaste, des références multiples et « tous azimuts » qui peuvent laisser un sentiment de malaise au lecteur non familier : s'agirait-il d'arguments d'autorité, sur lequel ce dernier possède bien peu de prise ; faisant « feu de tout bois », Latour « noie-t-il le poisson » ? Il joue clairement de cette érudition impressionnante ; cette stratégie traduit sans doute chez lui le refus de s'enfermer dans des frontières disciplinaires. Cette argumentation philosophique ne nous semble néanmoins pas de nature à nuire à la compréhension des travaux de Latour. Certains enjeux et présupposés peuvent rester un peu obscurs au lecteur moins érudit : ils renvoient, partiellement au moins, à des débats internes à la sociologie, à la philosophie, aux *Science*

¹ En ce qui nous concerne, nous avouons que notre examen de l'ANT se focalisera surtout sur les publications de Latour, plus accessoirement sur celles de Callon, et de manière ponctuelle sur quelques écrits de Law. La littérature anglophone utilisant l'ANT ne sera pas évoquée.

² Dans *Actes de la recherche en sciences sociales* en 1977, dans *Sociologie du travail* en 1994.

³ Latour se présente aujourd'hui comme sociologue et philosophe, voir la 4^e de couverture de Latour, Gagliardi, 2007.

studies ou d'autres champs des sciences humaines et sociales mais, à ce titre, ces débats ne concernent le chercheur en gestion que de manière assez lointaine.

L'abondance, voire la surabondance de publications a également de quoi décourager le chercheur en gestion bien intentionné : que lire ? Par quoi commencer et jusqu'où aller ? Latour ne mentionne plus, face à la page de titre de ses (nombreux) livres que ses « principaux ouvrages » qui se montent aujourd'hui à quinze⁴, sans compter bien sûr, les nombreuses traductions de l'anglais au français et inversement, les rééditions en collections de poche, parfois sous des titres différents. Latour a également édité 8 catalogues d'exposition et 9 ouvrages collectifs. Son site Internet personnel décompte jusqu'en 2006, 100 articles (aussi bien scientifiques, que de vulgarisation ou destinés au grand public, des documents inédits et des monographies). Selon un décompte rapide, nous avons trouvé, pour les publications en français, douze chapitres d'ouvrages et une vingtaine d'articles, pour les publications en anglais, près de 35 chapitres d'ouvrages et près de 25 articles scientifiques (sachant que l'auteur mentionne de nombreuses traductions, des versions différentes d'une même publication, des articles repris dans des ouvrages personnels).

De son côté, Callon (1998, p. 255) évoquait en 1998 : « quelques 150 articles que j'ai signés ou cosignés (et) (...) la dizaine d'ouvrages auxquels j'ai contribué ou que j'ai édités ». Selon notre décompte sommaire à partir de sa liste de publications sur sa page Internet⁵, il a publié 35 chapitres d'ouvrages et près de 80 articles en français, près de 30 chapitres d'ouvrages collectifs et un peu plus d'articles en anglais (nous n'avons pas compté les articles dans la presse, ni les rapports de recherche), sans oublier huit chapitres d'ouvrages en allemand, trois en espagnol et un en italien.

De plus, on pourrait appliquer à l'ANT ces autres propos de Callon : « (...) dans leur richesse foisonnante, les recherches sur la science ne se laissent réduire à aucun livre fondateur (...) » (*ibid.*, p. 256). Il aura fallu attendre 2006 pour les francophones, 2005 pour les anglophones, pour disposer, à défaut d'un tel livre fondateur, d'une initiation à l'ANT (sous-titre de l'édition anglophone de 2005, non repris dans la traduction française, Latour, 2006) et 2006 également pour disposer en français d'un recueil de « textes fondateurs » (Akrich, Callon, Latour, 2006).

Se faire une idée assez précise (sans même envisager une revue de littérature) représente alors quelques années de lecture au moins. Comment faire alors ? Bayart⁶ (2007) a récemment proposé une solution à ce type de problèmes mais il faudrait une certaine malice (qui serait peut-être du goût de Bruno Latour) pour l'adopter...

1.2. *Quelques malentendus à dissiper sur l'ANT*

Au-delà d'un certain goût pour le paradoxe et la provocation, Latour s'est attaché à discuter notamment du relativisme et du constructivisme, fréquemment utilisés pour disqualifier l'ANT ; il montre que certaines acceptions de ces termes sont effectivement problématiques et il ne les accepte lui-même, pour les « sauver » de leurs adversaires comme de leurs partisans,

⁴ Les dialogues avec Michel Serres – Serres, 1992 - , ont ainsi disparu de la rubrique, de même que deux ouvrages collectifs co-dirigés par lui, et nous n'avons pas non plus trouvé trace de sa conférence à l'INRA de 1994 – Latour, 1995

⁵ Accessible à partir de : <http://www.csi.ensmp.fr>.

⁶ D'ailleurs, selon la typologie proposée par cet auteur, son ouvrage fait partie des « LP » (livres qu'on a parcourus)...

que dans une acception bien particulière. Nous attachant à repérer cette dernière, nous montrerons en quoi ces divers traits de l'ANT ne la rendent pas impropre à la recherche, en particulier en sciences de gestion. Davantage que des reproches, il s'agit à nos yeux de malentendus qu'il importe de dissiper, comme Latour s'est attaché en partie à le faire. A cet égard, les critiques ont poussé Latour à clarifier ses positions non par la dénégation (il n'y a que sur le réalisme qu'il est intraitable) mais en précisant mieux les termes du débat, en montrant qu'il est mal posé et repose sur des malentendus ou des amalgames.

Comme l'indique Caillé (2001, p. 96), « à tort ou à raison, et en dépit de toutes ses dénégations, il représente en effet aujourd'hui, dans le champ de la science et de l'épistémologie, l'incarnation par excellence du relativisme (confondu avec le scepticisme) et du (dé)constructionnisme – l'homme que les scientifiques adorent haïr ».

Le relativisme passe aisément pour un défaut majeur dans la recherche, en sciences sociales et a fait l'objet de nombreuses critiques (par exemple Boudon, Clavelin, 1994). Latour a tout d'abord rejeté le relativisme, et plus précisément les amalgames à quoi il conduisait dans les débats épistémologiques : il renvoie dos à dos relativisme absolu, relativisme culturel et universalisme particulier (voir par exemple, Latour 1991, p. 142). Ce qu'il rejette à nos yeux, c'est un relativisme standard, ancré dans l'épistémologie et les sciences sociales classiques. Face au relativisme absolu, il plaide pour un « relativisme relativiste » (sic ! 1991, p. 153) qu'il appelle aussi relationnisme (*ibid.*, p. 154) : « les universalistes définissaient une seule hiérarchie. Les relativistes les égalisaient toutes. Les relativistes relativistes, plus modestes et plus empiristes, montrent à l'aide de quels instruments et de quelles chaînes l'on crée des asymétries et des égalités, des hiérarchies et des différences » (*ibid.*, p. 153). Si bien que Latour (2006) s'est fait plus récemment le défenseur convaincant du relativisme mais sous une forme ... réaliste : c'est qu'il y a relativisme et relativisme et il rejette les formes de relativismes qui ne refusent de hiérarchiser (les cultures, les connaissances) que pour reconduire les vieux partages (nature-culture, modernes-«sauvages», science-idéologie...).

Pour notre part, il est clair que la question est de savoir à quoi s'oppose le relativisme : l'amalgame en fait une conception unifiée, pernicieuse et de là un repoussoir : résumé par « tout se vaut » voire « tout est bon ». Si on l'oppose au réalisme ontologique, alors l'ANT avance un relativisme tempéré : les entités ne peuvent être fixées a priori, mais leur « réalité » ne peut faire l'objet de débats, qu'il s'agisse d'humains ou de non-humains. Il ne s'agit sûrement pas de reconduire des formes de nominalisme (position défendue par exemple par Burrell et Morgan, 1979), déniaient l'existence des concepts pour n'y voir que des constructions verbales. Il n'est pas non plus question de reprendre des formes d'idéalisme limitant notre connaissance des objets extérieurs à des phénomènes perceptuels ou sensoriels et Latour rejette d'ailleurs assez clairement la notion de représentation sociale (notamment dans Latour, 1999).

Dès lors qu'on l'oppose à l'universalisme, l'ANT est clairement relativiste, plus encore par rapport à des tentations d'absolutisme. Comme le rappelait Latour (1997) dans sa réplique à Bricmont autour de « l'affaire Sokal » : « après tout le relativisme est une qualité, pas un défaut. C'est la capacité à changer de point de vue, à établir des relations entre mondes incommensurables. Cette vertu n'a qu'un contraire : l'absolutisme ». Pour ces différentes raisons, le relativisme, bien particulier, en faveur duquel plaide Latour, ne constitue pas un obstacle pour la recherche en gestion. Il s'agit simplement de reconnaître que différents points de vue sont également valables sur un phénomène, que les mises en relation sont plus fécondes que l'établissement de catégories bien tranchées ; autant de positions qui ne sont pas

inconnues en sciences de gestion et pour lesquelles par exemple, Morgan (1989) a depuis longtemps plaidé.

Dans la même lignée, le reproche de constructivisme est également fréquent. Il n'est pas toujours facile de suivre Latour sur ce point : il récuse fermement l'idée de constructivisme social, qui revient à donner un poids indu à la société ; à ce titre, il n'y a pas de construction sociale, notion développée par les sociologues pour tout dissoudre dans la société, et dans la sociologie (Latour, 2006). Et pourtant, il reconnaît qu'on ne peut déterminer les entités *a priori*, qu'il faut au contraire prêter attention au travail de composition, d'arrangement ou d'assemblage (d'alliance ou encore de mise en réseau) qui aboutit à ces entités : la perspective est relationnelle (selon le terme de Caillé, 2001) et « assembliste » ; la nuance peut paraître mince avec la perspective constructiviste, d'autant plus que Latour a récemment repris le terme à son compte (2003). Il ne vise là rien moins qu'à sauver le constructivisme (de lui-même, serions-nous tenté d'ajouter) (2003, p. 1) car il constitue « *our only defense against fundamentalism defined as a tendency to deny the constructed and mediated characters of the entities whose public existence have nonetheless to be discussed* » (*id.*) et Latour plaide, maniant encore avec dextérité le paradoxe (apparent), pour « *a realistic definition of what a construction is* » (*id.*).

Indiquons qu'il y a certainement de nombreuses manières d'envisager le constructivisme et les sciences humaines et sociales en font des usages variables⁷ : entre la philosophie (de Kant à Hacking, 2001), les mathématiques (Brouwer, Salanskis), la cybernétique (Von Foerster, Von Glaserfeld, voire Varela), la psychologie (Piaget, Bruner, Watzlawick ou Vygostki), la sociologie (Schütz, Berger et Luckman, voire Giddens et Bourdieu selon Corcuff, 1995) et les sciences de gestion⁸ (Le Moigne voire Weick), ce ne sont pas les conceptions qui manquent, ni les sources de malentendus. Latour affirme clairement : « Pas de réalité sans représentation » (1999, p. 178), en précisant néanmoins qu'il ne s'agit pas du « sens négatif de représentation sociale » (*ibid.* p. 360) mais du « sens positif, (qui) désigne la dynamique du collectif qui re-présente c'est-à-dire présente à nouveau les questions du monde commun et éprouve sans cesse la fidélité de la reprise » (*id.*). La réalité ne parle pas d'elle-même mais différents porte-parole s'en chargent : il est de là absurde de poser la question « croyez-vous à la réalité ? » (Latour, 2001a, p. 7⁹). La question de l'existence de la réalité découle directement de « l'étrange invention d'un monde 'extérieur' » (*ibid.*, p. 10). Une telle question et l'invention qui la suscite font le lit d'un constructivisme vulgaire, mis en avant pour repousser l'ANT : dès lors que le problème se réduit à l'alternative : « *either it is real, or it is constructed* » (Latour, 2003), seules des impasses s'offrent au chercheur : ni le naturalisme strict (le positivisme, pour renvoyer à des catégories plus usuelles en gestion), ni le constructivisme strict (pas de réalité, que des constructions, ce qui risque de conduire à des formes d'illusionnisme) ne sont tenables.

Le constructivisme (comme le relativisme qui lui est souvent associé) a certes été diabolisé à la suite de « l'affaire Sokal »¹⁰ et les répliques de Callon (1998) ou de Latour (1997) peuvent paraître exagérément offusquées ou disproportionnées. Mais la dénonciation porte, à nos

⁷ Le constructivisme est également évoqué par von Hayek pour la politique, sans parler du courant artistique russe, notamment représenté par Tatline, Rodtchenko, Lissitsky ou Malevitch.

⁸ Pour se faire une idée des débats dans ce domaine voir Charreire, Huault, (2001, 2002).

⁹ C'est le titre même du premier chapitre de l'ouvrage, dans lequel Latour s'attache à dissiper un certain nombre de malentendus.

¹⁰ Voir Sokal, Bricmont (1997), et les débats suscités ensuite dans Bouveresse (1999), Jeanneret (1998), Jurdant (1998), Richelle (1998).

yeux, sur des abus commis au nom de certaines formes de constructivisme et celui qu'avance Latour ne nous semble comprendre rien qui doive effrayer le chercheur en gestion : perspective relationnelle ou processuelle, analyse par les représentations, *enactment* ou *sensemaking*, analyse des phénomènes politiques ont depuis longtemps été développées en sciences de gestion et peuvent trouver matière à prolongements, renouvellements ou approfondissements grâce à l'ANT. Latour invite seulement à pousser un peu plus loin et de manière cohérente sur ces pistes et à faire table rase du scientisme, en l'occurrence la version standard du positivisme, bien développée en sciences de gestion.

L'opportunisme souvent affiché de l'ANT est également susceptible d'embarrasser le chercheur en gestion, non pour des raisons morales¹¹ mais parce que l'ANT semble suivre la raison du plus fort davantage qu'une forme de raison scientifique. Un ouvrage en gestion (Dauberville, Gilbert, Pigeyre, 1999), évoquant différentes modalités de rapports entre savoir et action en gestion, fait ainsi figurer, à côté du scientisme du point de vue expérientiel et du constructivisme, le point de vue opportuniste. Bien qu'ils ne citent pas les auteurs canoniques, c'est clairement à leurs travaux qu'ils renvoient. Ils caractérisent par quatre principes le point de vue opportuniste : « la théorie et la pratique sont régies par des logiques autonomes ; il est vain de vouloir relier rationnellement le savoir et l'action ; la rencontre du savoir et de l'action ne peut être que fortuite ; en matière d'action, tout est bon, pourvu que ça marche » (*ibid.*, p.99). Leurs commentaires sont clairs et nets : « cette position paraît difficilement tenable par le gestionnaire, tout au moins en public, puisqu'elle revient à déclarer que la gestion s'apparente plus à un jeu de hasard qu'à un art raisonné » (*ibid.*, p. 99). Tout en reconnaissant une certaine fécondité en termes de recherche, les auteurs soulignent que ce point de vue « s'éloigne des préoccupations normatives propres à la gestion et n'apporte directement aucune connaissance utilisable » (*ibid.*, p. 100).

Le diagnostic est sans appel mais soulève quelques questions néanmoins. Les points de vue évoqués constituent-ils des visions du monde plus ou moins incompatibles et incommensurables ? Ne renverraient-ils pas à des conceptions un peu monolithiques des cadres théoriques, soit des paradigmes au sens classique du terme ? Doit-on adopter de tels points de vue dans leur intégralité ? Un unique point de vue est-il bien souhaitable et ne renvoie-t-il pas à une forme de réductionnisme ? Nous pensons que rien ne peut interdire *a priori* de faire appel à un point de vue puis à un autre, à emprunter à l'un puis à un autre : sans syncrétisme artificiel ni incommensurabilité aveuglante, il est alors possible de mieux couvrir les phénomènes et ainsi de mieux rendre justice de la complexité des organisations par exemple, comme le plaide par exemple Morgan (1989).

De nombreuses dérobades sont également de nature à susciter une certaine méfiance : sur de nombreux points, Latour en particulier a amendé sa pensée, qui de plus multiplie les paradoxes avec dextérité et malice. Nous avons déjà évoqué plus haut le relativisme relativiste, le constructivisme réaliste. L'ANT ne constitue pas un corps théorique monolithique, définitif et stabilisé, ce qui peut encore une fois déstabiliser le chercheur en gestion. Selon Latour (2004), l'ANT ne constitue ni une théorie, ni une méthodologie, elle ne comporte pas de réseaux au sens classique du terme (le réseau n'est pas dans l'ANT l'objet à décrire et analyser, mais un moyen de décrire des objets ou des phénomènes). Nous serions tenté d'ajouter que l'ANT ne comporte pas non plus pas d'acteurs, au sens classique et sociologique du terme, mais des actants, aussi bien humains que non-humains. Bref, dans la théorie de l'acteur-réseau, il ne faut s'attendre à trouver ni théorie (ni méthodologie), ni

¹¹ Dimension évoquée plus loin en 2.2.

acteurs, ni réseaux¹² (au sens classique du moins)... de tels paradoxes peuvent au moins générer une certaine perplexité, voire un certain découragement, manifeste chez le malheureux thésard en sciences des organisations venu demander conseil, que Latour campe face à un professeur de la LSE dans son dialogue fictif (*ibid.*).

L'ANT serait-elle un couteau de Lichtenberg, sans lame ni manche ? Après tout, comme le rappellent certains philosophes, un couteau ne sert pas à couper mais en coupant et le couteau de Lichtenberg peut bien être un couteau tant qu'on ne lui demande pas de servir. A quoi sert l'ANT, qu'en faire dans un travail de thèse ? Latour (2006) explique justement qu'elle ne sert pas, qu'elle ne s'applique pas, que son principal intérêt est précisément de ne pas servir, de ne pas fournir de cadre théorique, de n'être finalement qu'empirique. Mais, après tout, nul n'est obligé de suivre Latour, jusque dans ses provocations, ni de jouer son jeu selon ses propres règles.

Sans être toujours aussi radical, Latour semble se faire un malin (ou malicieux) plaisir de dérouter le lecteur naïf, vouant d'anciens alliés aux gémonies (Woolgar et les sociologues britanniques des sciences par exemple), ou encore en s'attaquant à des sujets pour le moins inattendus, depuis l'ethnopsychiatrie, la primatologie, le droit, la psychologie, les technologies de l'information, la philosophie, la parole religieuse jusqu'à Paris ou encore se consacrant à des expositions¹³. Il va où on ne l'attend pas, au fil de rencontres, démontant et remontant des pans de connaissance et ce caractère superficiellement erratique disparaît à la lecture de ses textes, jusque dans son initiation à l'ANT (Latour, 2006) qui renoue les fils d'un écheveau complexe. Latour (1997a, p. 2) donne peut-être un élément de réponse : « *Contradictions should not be overcome, but ignored or bypassed* », en considérant les paradoxes relevés comme les contradictions qu'il évoque. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un jeu gratuit mais reconnaissons qu'il n'est pas facile et que Latour se garde bien de trop préciser les règles. Autant prendre alors quelques libertés, contourner les paradoxes et poursuivre...

2. Comment et pourquoi l'ANT ? Intéressement et stratégies

Au-delà des raisons de s'y intéresser ou non, évoquées précédemment, nous souhaitons ici nous pencher sur l'utilisation et les conditions d'utilisation de l'ANT. Notre questionnement ici porte dans un premier temps sur ce qu'il est possible d'attendre de l'ANT, ce qui fournit quelques clés quant à la manière dont on peut songer à l'utiliser ; dans un second temps, nous nous demanderons ce qui peut rendre l'ANT attractive, en quoi elle peut être choisie plutôt que d'autres théories. S'il est possible de donner quelques indications de réponse, il est clair que l'ANT ne répond évidemment pas à ces questions comme on pourrait s'y attendre, ni de la manière dont d'autres cadres théoriques le feraient.

2.1. Quel intérêt pour l'ANT ?

Pour poser la question un peu abruptement, l'important dans une théorie est-il ce qu'elle dit ou ce qu'elle fait ? Pour l'ANT, la question du contenu intrinsèque d'une théorie est secondaire, ainsi Penan et Callon (1994, p. 79) invoquent-ils « la thèse de l'inutilité intrinsèque des énoncés » développée par Collins ; en revanche le potentiel (d'intéressement,

¹² Latour (1997a) indique même que dans *actor-network theory* les trois termes sont problématiques mais aussi le trait d'union entre *actor* et *network* !

¹³ Comme dans la suite du texte, nous renvoyons au site très riche de Bruno Latour, <http://www.bruno-latour.net>, plutôt que de mentionner systématiquement toutes les références.

d' enrôlement, de création de réseaux...) d'une théorie ou d'un énoncé est tout à fait central. S'agit-il, au moyen de l'ANT de dire ou bien de faire des choses intéressantes ? L'ANT est-elle prête à l'emploi, propre à la transplantation ? La question nous paraît en partie mal posée. D'une part, il nous semble que l'ANT s'envisage elle-même comme expérimentale : il ne s'agit pas de lui faire une confiance aveugle, comme pour un cadre théorique bien établi et conforme aux canons de la recherche scientifique, il s'agit de l'expérimenter, de la mettre à l'épreuve. D'autre part, on peut penser qu'établie sur une critique des canons de l'épistémologie, l'ANT pour être cohérente, ne peut pas être une théorie comme les autres : on ne peut alors pas non plus songer à l'utiliser comme les autres.

Pour revenir à des questions plus classiques, on ne peut définir *a priori* l'intérêt de l'ANT pour un travail de recherche. Il importe davantage de la juger sur pièces, au travail sur un terrain. Peut-on évaluer une théorie simplement à partir de ce qu'elle fait ? On retrouve à bien des égards dans l'ANT une conception pragmatiste de la vérité : est vrai ce qui est efficace.

Dans les controverses scientifiques ou techniques chères à l'ANT, au moins il y a un tribunal de l'histoire (de l'expérience), des gagnants et des perdants¹⁴. Qu'est-ce qui sépare les uns des autres ? Latour répondrait sans doute malicieusement que les gagnants ont seulement (justement) gagné et les perdants perdu mais (et ce *mais* est important) qu'il eût pu en être autrement... Ce n'est pas grâce à ce qu'ils ont dit (révélé, découvert, inventé) qui serait davantage vrai et scientifique, c'est grâce à ce qu'ils ont fait avec ce et ceux qu'ils ont su mobiliser. Ils ont gagné non pas parce qu'ils avaient raison (objectivement) mais qu'ils (avec leurs alliés humains ou non humains) ont su faire raison, ranger la raison (du plus fort ?) de leur côté ; ce n'est pas la raison qui conduit à la victoire mais la victoire qui donne raison, qui confère la raison aux gagnants dans les controverses ; bref les gagnants ont été plus stratèges, mordants, offensifs, convaincants, malins mais pas meilleurs scientifiques au sens habituel du terme... La vérité (la scientificité, la pertinence...) est l'aboutissement du processus, pas son point de départ. Difficile alors de ne pas en tirer la conclusion sans appel : tout est bon pour gagner, d'ailleurs au départ, les concurrents sont sur un pied d'égalité, que le meilleur gagne, les réseaux, avec leurs alliés, traductions et porte-parole seuls feront la différence.

L'ANT reprendrait-elle à son compte, subrepticement, le « tout est bon » attribué à Feyerabend (1979) ? Latour n'a en effet jamais ménagé ses critiques à l'égard de l'épistémologie, notamment Feyerabend (voir également Callon, 1998, p. 255), resté célèbre pour son principe (anarchiste puis dadaïste) : « *anything goes* ». Ici apparaît dès lors un problème de... traduction : s'agit-il de « tout est bon », avec ce que cela suppose d'opportunisme, voire de cynisme ? Dans le langage commun, il est aisé de passer de « tout est bon » à « tous les moyens sont bons », voire à « la fin justifie les moyens », ce qui est difficilement acceptable. Feyerabend cherchait avant tout à dénoncer les abus de La Méthode érigée en dogme, de La Raison absolue, unique et universelle, ce que dénoncent aussi Callon et Latour et cela appelle deux remarques.

Tout d'abord, de manière bien différente et certes beaucoup moins provocatrice, n'est-ce pas là ce que Simon (1992) a cherché à dire à propos de la décision, avec sa conception de la rationalité limitée puis procédurale ? Simon n'a certes pas fait scandale et sa contribution est aujourd'hui largement reconnue comme majeure, tandis que Feyerabend reste un penseur passablement controversé, aussi bien chez les partisans de la science et de l'épistémologie classiques que chez les tenants de l'anthropologie des sciences, ANT comprise. Pour

¹⁴ Comme nous le verrons en troisième partie, il est préférable alors d'aborder les nombreux débats autour de l'ANT en termes de polémiques plutôt que de controverses.

poursuivre dans la veine de Simon (1992), ne s'agit-il pas avec l'ANT de promouvoir une recherche procédurale, tâtonnante, délibérative, heuristique plus qu'algorithmique, appliquant mécaniquement des principes et des concepts préétablis à des champs empiriques ?

Ensuite, Feyerabend cherchait à souligner que l'art ou la littérature sont aussi des moyens de contribuer à la science, à la découverte au moins, mais que pour autant, ils ne font pas à eux seuls la science. Si l'on reprend la traduction, de manière certes moins élégante, pour entendre, sans trahir l'auteur nous semble-t-il : « n'importe quoi peut marcher », les choses paraissent sensiblement différentes ; les voies de la science ne sont pas impénétrables et rectilignes, mais éventuellement biscornues et complexes et l'on reste sans doute plus proche des intentions de Feyerabend ; il n'y a simplement pas de voie unique, toute tracée et bien balisée pour faire de la science, ce qui paraît également bien proche de l'ANT.

Notre argument peut paraître biscornu lui aussi, mais présente deux intérêts. Le premier consiste à souligner des convergences de style ou d'esprit entre Feyerabend et l'ANT : un certain goût pour la provocation bien sûr mais également un comportement anarchiste (ou dadaïste, comme Feyerabend a plus tard caractérisé son approche) qui consiste à bousculer les idées et les théories établies, les choses telles qu'elles sont traditionnellement abordées (« la science toute faite », selon les termes de Latour), non pas pour faire table rase, mais pour construire de nouveaux agencements, significatifs, pertinents et féconds. Surtout le second intérêt est que justement, on tient là un moyen d'envisager l'utilisation de l'ANT en sciences de gestion, dans des conditions finalement conformes à l'ANT. Puisque la notion d'épreuve y est centrale, pourquoi ne pas mettre l'ANT à l'épreuve, non pour l'invalider ou la confirmer, mais pour voir ce qu'elle peut produire en sciences de gestion, à quoi elle peut conduire dans la recherche en gestion ? Si « anything goes », pourquoi pas l'ANT ?

De la traduction à la trahison (*traduttore/tradittore*, le jeu de mots en italien est plus élégant), il n'y a qu'un pas ou une infime nuance, ce qui n'a pas échappé à Latour ni à Law (1999)... mais pas tout à fait à ce propos. Law est à cet égard très clair : il ne sert à rien de résumer, formaliser l'ANT (ce que Latour s'est finalement résolu à faire avec *Repenser la société - Refaire de la sociologie*) : il s'agit de la mettre à l'œuvre, à l'épreuve, « **performing it** » (souligné par Law, 1999, p. 1), en la traduisant quitte à la trahir (*id.*). L'invitation à utiliser l'ANT peut alors prendre la forme suivante : empruntez, appropriiez-vous l'ANT, sans vergogne, bricolez avec, trahissez-la en définitive, il en restera toujours quelque chose et c'est cela qui importe. Prendre quelques libertés avec, comme nous avons tenté de le faire, nous semble un bon moyen de « faire de l'ANT » sans s'y enfermer sur un mode dogmatique, ce qui serait justement antithétique de l'ANT.

2.2 Pourquoi utiliser l'ANT ?

Plus prosaïquement, l'ANT est clairement déstabilisante pour le chercheur puisqu'elle refuse tout critère *a priori* pour démarquer la bonne recherche de la mauvaise. Quant à savoir en quoi l'ANT permet de faire de la bonne recherche, la question est sinon ouverte, du moins la réponse renvoie à un autre aspect qui peut aussi bien attirer que repousser le chercheur en gestion : elle permet de produire des résultats et des publications, d'intéresser d'autres chercheurs, des commanditaires (et donc d'attirer des crédits)... L'ANT est à cet égard fréquemment taxée d'opportunisme.

Il est tentant de poser la question suivante : comment terminer une thèse avec l'ANT malgré l'ANT ? C'est d'ailleurs le début du titre d'un papier de Latour (2004), repris sous un autre

titre comme interlude de son introduction à l'ANT (Latour, 2006). Celui-ci n'a manifestement de cesse de renvoyer dans ses marques un malheureux thésard en sciences des organisations, pour son plus grand désespoir, et ce dernier finit par se demander ce qu'il fait là avec ce professeur... Au-delà des convergences et des réserves repoussées dans notre première partie, pourquoi l'ANT serait-elle une bonne candidate pour la recherche en sciences de gestion ? Après tout, ce ne sont pas les théories concurrentes qui manquent. Comme le souligne Callon (1998, p. 264) « il existe un couplage de plus en plus fort et direct entre les modalités de la compétition sur les marchés et les stratégies de concurrence et de coopération dans le monde académique ». Conformément à cette vision concurrentielle, quels sont ses avantages concurrentiels de l'ANT sur le marché de la recherche ?

On ne fait pas de science pour la gloire de la science, d'ailleurs les scientifiques eux-mêmes peuvent prendre des airs de « capitalistes sauvages », raisonnant créneaux, marchés, lutte concurrentielle, avantage comparatif, bénéfices financiers et rentabilité professionnelle (Latour, 1984). L'ANT ne relève-t-elle pas elle-même d'une forme d'entreprise académique ? Elle paraît en tout cas éminemment productive si l'on en juge par la quantité de publications de Latour et de Callon (probablement de l'ordre de 400, tous genres confondus), les contrats de recherche obtenus par le CSI, le nombre de collaborations, de citations, les instruments produits, développés ou adaptés (par exemple scientométrie, évaluation des politiques et laboratoires de recherche)... A cet égard, en dehors de toute inclination au cynisme ou à l'opportunisme, l'ANT présente des qualités intéressantes, même si les questions de fond restent en suspens.

Si l'on se demande pourquoi choisir l'ANT, une première réponse est donc que c'est sans doute une bonne stratégie : on en parle, elle devient reconnue, il existe des opportunités de publications, une demande académique voire professionnelle. On retrouve ici le problème de l'opportunisme. L'intérêt intrinsèque de l'ANT a-t-il le moindre intérêt en soi ? Encore une fois, selon les propres principes de l'ANT, les contenus intrinsèques importent peu, seuls comptent les effets. Pourquoi une théorie, comme l'ANT, présente-t-elle un intérêt, pourquoi la choisir plutôt qu'une autre ? Mises à part les considérations utilitaires évoquées plus haut, on peut évoquer des critères d'ordre esthétique, éthique et politique.

Quant au premier, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une certaine élégance, qualité qu'on ne peut dénier à l'ANT, à Latour en particulier. Les travaux de Latour présentent incontestablement de grandes qualités d'écriture qui contribuent à leur richesse. Une telle qualité permet certes d'attirer l'attention, mais quant à aller plus loin ? Latour (2006) défend justement l'idée que la qualité de l'écriture est constitutive de la qualité des comptes-rendus, donc du processus puis des résultats et même des effets de la recherche. De tels propos peuvent étonner dans un contexte scientifique. Pourtant, de telles qualités jouent à l'évidence un rôle dans la réception des publications en sciences sociales. Cette réception nécessite des qualités pédagogiques et quelles que soient ses qualités scientifiques, un écrit doit intéresser son lecteur et cette idée d'intéressement est même constitutive de l'ANT. C'est ainsi qu'ont été redécouvertes les vertus de la rhétorique, que Laufer (2001) s'emploie à réhabiliter en sciences de gestion. De son côté, Gherardi (1999) invoque une dimension esthétique de la réflexivité, qu'elle définit ainsi « *a process of self-interpretation and aesthetic judgement which involves the more particular components of the imagination, feelings and intuition* » ; si bien que « *the reason for selecting one epistemological and methodological approach over another is a question of aesthetic choice* ». Quelle que soit l'importance de cette dimension, elle n'est clairement pas suffisante en elle-même mais fait au moins de l'ANT un candidat intéressant parmi les « fournisseurs » potentiels pour la recherche en gestion.

Le second critère est évidemment plus embarrassant : même si « la notion de symétrie constitue la base morale de ce travail » (Latour, Woolgar, 1988, p. 21), l'ANT paraît bien amoral, tant elle désacralise ce dont elle traite, et surtout tellement elle paraît matérialiste. A titre d'exemple, lors d'une conférence à l'INRA, Latour (1995) a justement été attaqué par son auditoire d'élèves-ingénieurs et enseignants-chercheurs, sur cette dimension éthique (p. 69-74). En extrapolant un peu à partir des propos de Latour, que l'image de la science dégagée par l'ANT paraisse bien peu morale ne revient pas à nier que les chercheurs sont dépourvus d'éthique : que l'ANT soit dépourvue de morale ne signifie pas que s'y intéresser pour un chercheur implique l'absence de toute morale chez lui. Nous serions tenté ici de conclure que l'ANT n'est pas immorale et que son immoralité apparente tient davantage aux provocations de ses promoteurs qu'à leurs positions en la matière ; elle est sans doute surtout a-morale car comment se positionner sur cette question sans encore reconduire un de ces partages que l'ANT récuse ?

Le dernier critère, politique soulève nettement plus de controverses. Pour le dire vite, et éviter des considérations politiciennes, la question qui se pose est de savoir que faire, comment organiser nos rapports dans le monde indissociablement naturel et social, qu'il s'agisse d'organisations, de projets technologiques, de vie économique et en particulier de l'exercice et des conditions d'exercice du pouvoir ? De quelle vision, de quel projet de société et plus prosaïquement de management, l'ANT est-elle porteuse ? S'agit-il de reconduire une vision instrumentale, ingéniérique du management, centrée sur les résultats concrets, la productivité, le positionnement stratégique à l'inverse une vision de nature plus processuelle, participative ou démocratique¹⁵ ? Comme bien souvent avec l'ANT, il semble que trancher soit justement hors de propos : qu'oppose-t-on à travers ces deux visions du management ? Une vision cynique contre une vision angélique qui participent sans doute des grands partages que Latour ne cesse de dénoncer, par exemple celui relatif à la nature humaine (rationnelle et « économiste » *versus* affective et sociale) ou au fondement de la société (intérêt *versus* lien).

Latour et Callon, en familiers des milieux académiques anglophones, (se) débattent comme de beaux diables sur ces questions, mais en mobilisant des registres différents. Le premier a été attaqué sur les questions relatives à l'écologie et aux rapports science-politique (voir Latour, 1999 et plus récemment Latour, Gagliardi, 2007) et répond assez vivement (par exemple Latour, 2001) aux accusations de machiavélisme voire de néo-libéralisme larvé¹⁶. Callon a été de son côté critiqué pour ses positions sur l'organisation des marchés et les incertitudes technologiques (Callon, 1998a ; Callon, Muniesa, 2005 et Callon et al., 2001) et répond longuement à l'un de ses critiques l'accusant d'occulter les phénomènes de pouvoir (Callon, 2005 ou un entretien avec lui dans Barry, Slater, 2002). Accusés d'apolitisme, si ce n'est de reconduction des vieux partages de l'économie ou de la politique standard, ils invoquent de nouvelles formes de démocratie, non plus délégative et représentative mais reposant sur des forums hybrides (Callon et al., 2001, Latour, 1999). S'il est difficile de trancher sur ses questions, force est au moins de reconnaître qu'ils affichent des positions originales et finalement rationnelles, si l'on entend rationnelles, à la suite de Simon (1992), comme ouvertes à la délibération, fondées sur des arguments controversables. Sans être « apolitique », l'ANT reste à l'écart des clivages partisans traditionnels et ici encore affiche des positions originales.

¹⁵ Latour (notamment 1997a, 2006) rappelle que l'ANT est régulièrement accusée de défauts antithétiques comme ceux-là.

¹⁶ Sur ces polémiques, voir également plus loin, 3.2.

Enfin, et suivant en cela partiellement Latour dans son désespérant dialogue, s'agit-il bien d'utiliser l'ANT, de l'appliquer, comme on applique un masque sur une peau fatiguée, une recette de cuisine ou une formule mathématique ? Latour (2004, p. 157) dénie avec brio tout intérêt à la notion de cadre théorique : « avez-vous déjà rencontré un peintre qui aurait commencé son chef d'œuvre en choisissant d'abord le cadre ? ». Comme nous l'avons déjà indiqué, l'ANT ne s'applique pas, elle n'est pas prête à l'utilisation, elle doit s'expérimenter, trouver sa mesure et construire sa pertinence à l'épreuve du terrain, à travers la rencontre avec des entités multiples au sein de processus émergents. Soit, mais alors que faire ?

3. L'ANT en termes d'acteur-réseau

Pourquoi appliquer l'ANT sur elle-même ? Une bonne théorie doit résister à ses propres analyses, en particulier aux critiques qu'elle adresse aux approches concurrentes. Dupuy (1992) montre ainsi que la déconstruction initiée par Derrida résiste elle-même assez mal à la déconstruction : elle dénonce des hiérarchies mais ne fait que les inverser, pas les annuler, elle remplace donc une hiérarchie par la hiérarchie inverse. L'ANT s'est-elle développée à la manière des innovations scientifiques qu'elle analyse ? Nous faisons l'hypothèse que c'est bien le cas et nous pensons par ailleurs qu'une telle analyse de l'ANT avec ses propres armes permet d'en faire ressortir certains traits saillants. Moins qu'un hommage qu'il s'agirait de rendre à l'ANT (de manière un peu obséquieuse), nous pensons ici simplement lui administrer un test, une de ces épreuves par lesquelles toutes les théories passent avant de s'imposer ou disparaître : Callon (1997) procède ainsi à un tel test pour l'ANT à propos du marché.

D'une manière pas si éloignée de l'esprit de l'ANT, nous semble-t-il, il est assez aisé d'analyser le développement de l'ANT à travers les points suivants: les traductions qu'elle opère, les controverses auxquelles elle a été mêlée, ou dont elle a été partie prenante, les réseaux qu'elle mobilise, enfin les stratégies d'intéressement et d'enrôlement par lesquelles elle a procédé pour s'imposer finalement, jusque dans le monde francophone. L'exercice serait assez descriptif et sans doute trop facile. Il nous semble plus intéressant de procéder un peu différemment, en mobilisant simplement d'autres notions, parfois proches des précédentes mais moins répandues. Au-delà de son corpus classique et presque stéréotypé¹⁷ de notions, l'ANT recourt abondamment aux détours et détournements, aux polémiques, aux associations et aux arrangements, à la modulation et à la modularité.

3.1. Détours et détournements

La traduction est un thème récurrent de l'ANT. Nous pourrions ici souligner ici que les deux auteurs français sont eux-mêmes à la fois des passeurs et des traducteurs. Pourtant les notions de détour et de détournement nous paraissent ici plus pertinentes. Latour insiste par exemple sur le fait que les dichotomies classiques, constitutives des grands partages qu'il refuse, ne doivent pas être dépassées, surmontées mais simplement contournées : à cet égard, l'ANT ne se situe pas dans le même espace que les théories qui reposent sur ces dichotomies. Quant au travail mené par Callon et Latour sur des notions empruntées, il nous semble aller au-delà de la seule traduction et davantage participer de l'appropriation au sens où ils en font un usage qui leur est propre et qui est approprié à leurs démarches et objets de recherche : on peut d'ailleurs très bien utiliser ces notions d'après Callon et Latour en ignorant tout de leur sens originel chez leurs initiateurs. Même si à plusieurs reprises les deux auteurs rappellent que la

¹⁷ un des dangers que court l'ANT et qu'au fil de son déploiement dans les champs de recherche, traductions après traductions, il n'en reste plus qu'une « ANT pour les nuls », caricaturale et bien éloignée de son esprit d'origine.

notion de traduction doit aussi intégrer le sens géométrique de translation (ce que facilite l'anglais), nous pensons que le traitement des emprunts va là aussi au-delà du seul déplacement.

Sur le plan disciplinaire, Latour, philosophe de formation, est devenu par la suite anthropologue en Afrique pour l'ORSTOM, puis ethnographe aux Etats-Unis (avec Steve Woolgar, pour *La vie de laboratoire*). Il s'est ensuite inscrit dans le mouvement anglophone des *Science Studies*. Il a également eu l'occasion d'intervenir à travers nombre de publications et de collaborations sur de nombreux champs des sciences humaines (voir plus haut 1.2.). Institutionnellement, pendant plus de vingt ans, c'est un poste d'enseignant-chercheur en sociologie qu'il a occupé à l'Ecole des Mines, puis depuis le troisième trimestre 2006, un poste de professeur de sociologie à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (« Sciences-Po »). Il a également été professeur de sociologie à l'Université de San Diego et professeur visitant à la London School of Economics, au département d'histoire des sciences de Harvard, invité à prononcer une *Stanford Presidential Lecture*... Comme nous l'avons précédemment indiqué, il a massivement publié en anglais surtout, y compris des ouvrages, ensuite traduits en français (*Laboratory life, Science in action, Pandora's hope, Re-assembling the social*). Faut-il ajouter que le vocable même d'ANT est d'origine anglophone et que sa paternité reste dans l'ombre puisque Callon comme Latour s'avouent eux-mêmes embarrassés de cette appellation (Callon, 1997, Latour, 1997a) ?

Michel Callon a de son côté connu un trajectoire intellectuelle et professionnelle largement internationale, publiant lui aussi abondamment en anglais (mais aussi en espagnol et en italien) dans des revues de sociologie, de gestion et d'économie. Il a lui aussi été visitant dans des universités américaines prestigieuses comme Princeton. Ingénieur de formation, il s'est ensuite tourné vers les sciences sociales pour aborder tout d'abord l'innovation scientifique et technologique puis de nombreux champs et thèmes, comme en attestent les axes de recherche actuels du CSI¹⁸ : innovations, entrepreneuriat et politique publique, la formation des marchés, médecine et santé, expérimentations et politique. Certains chercheurs du CSI évoquent ainsi une seconde génération de chercheurs de l'ANT, étendant l'analyse au-delà de ses champs fondateurs, les sciences et technologies, l'innovation et les controverses qui s'y produisent.

C'est à la suite de ces multiples détours que Latour s'est imposé : en attestent par exemple, sa nomination à l'IEP de Paris comme professeur de sociologie ou son chapitre sur l'économie (Latour, 2007) dans un ouvrage tout récent sur les sciences sociales en mutation qui compte justement bien peu de chapitres sur l'économie. Callon s'est lui davantage imposé sur les questions d'innovation et depuis une petite dizaine d'années, sur l'organisation des marchés (Callon, 1998a) et ce qu'on appelle la démocratie technique (Callon et al., 2001).

Au-delà des détours professionnels et institutionnels, l'ANT a également effectué des détours par des champs disciplinaires ou des auteurs variés, détours que nous qualifions ici de détournements¹⁹. Originellement, la notion de traduction a été empruntée par Callon (1986, 1988) à Serres. De son côté, Latour multiplie les opérations de traduction, de Derrida, de la sémiotique, de l'ethnométhodologie, de la philosophie pragmatiste... A notre sens, il ne s'agit pas seulement d'une traduction au sens classique du terme mais également d'un

¹⁸ Voir le site du CSI <http://www.csi.ensmp.fr>

¹⁹ Ce sont les situationnistes qui ont particulièrement utilisé des stratégies de détournement, substituant aux dialogues d'un film d'arts martiaux des déclarations révolutionnaires, ou aux bulles d'une bande dessinée américaine grand public, des textes de Hegel.

détournement : les auteurs se réapproprient pour leur compte des notions, qui deviennent d'ailleurs davantage connues dans leur acception par l'ANT que dans celle de leurs auteurs originaux. Lorsque Latour (2001a, p. 333) définit la notion de traduction dans son glossaire, il ne renvoie plus à Serres mais à d'autres termes de son glossaire, dont certains sont eux-mêmes des traductions, comme « inscription » (elle-même empruntée de Derrida *via* Dagognet dans Latour, Woolgar, 1988, p. 35).

Sans doute détournons-nous ici la notion de traduction vers celles de détours et de détournements de manière un peu abusive. Tout d'abord, pourquoi ne pourrions-nous pas traduire la notion de traduction à son tour ? Ensuite, si ce que nous entendons par là s'apparente à des emprunts ou des importations de concepts ou propositions que s'approprient ensuite les chercheurs, cela semble bien faire partie intégrante du travail de recherche. Dogan et Pahre (1991) ont ainsi montré de manière convaincante que les innovations en sciences sociales se faisaient à la marge, aux intersections entre disciplines, par des mouvements de recombinaison, d'éclairages croisés. Même s'il recourt parfois à des néologismes, Latour utilise souvent pour ses conceptions originales des termes de sens commun ou du vocabulaire des sciences sociales ou de la philosophie, qu'il renouvelle par un éclairage souvent étonnant et qu'il détourne en définitive (voir également plus bas *Modulations et modularité*).

Enfin, fidèles à ce principe de traduction et cohérents avec eux-mêmes, Callon comme Latour se traduisent eux-mêmes, publiant régulièrement dans la presse quotidienne²⁰ ou les magazines de vulgarisation (*La Recherche, Science et Avenir*, par exemple). Latour fait suivre certains de ses ouvrages de glossaires (1999, 2001a), d'annexes reprenant les principes et règles de méthode (1989), ou d'un « résumé de l'argument (pour lecteur pressé) » (1999). Il recourt régulièrement à des schémas et tableaux parlants pour étayer et illustrer son propos, à des images, analogies et métaphores et ne craint pas d'utiliser des expressions familières ou des jeux de mots pour mieux illustrer ou soutenir son point de vue. Il s'agit bien là de vulgarisation, au sens noble du terme, c'est-à-dire d'utiliser différents registres, différents points de vue pour intéresser : voilà encore de la traduction.

Enfin, l'idée de détours et de détournements nous paraît d'autant plus justifiée que l'ANT souligne nombre d'écueils tendus au chercheur (depuis la sociologie du social, jusqu'au déconstructionnisme) : Latour affirme souvent que les contradictions ou les difficultés ne doivent pas être surmontées ou dépassées, mais contournées (Latour, 1997, p. 2). Ces mouvements de contournement, nécessaires pour éviter des chausse-trappe symétriques (déliant si l'on surestime la puissance de l'acteur, mort de l'homme si l'on surestime la puissance du réseau, *ibid.*) impliquent et justifient le détour, ou le détournement de la trajectoire.

Polémiques

Les controverses ont, tout comme les innovations scientifiques et technologiques, joué un rôle fondateur dans l'ANT et celle-ci a été mêlée à de nombreuses controverses, qu'elle les ait elle-même lancées ou qu'elle les ait subies. Callon avoue même avoir, de 1977 à 1981 : « on s'est amusés à monter de fausses controverses, s'indignant et prenant à partie des collègues » (Dosse, 1995, p. 30). Néanmoins, nous préférons le terme de polémiques car les controverses étudiées par l'ANT se sont le plus souvent résolues ; de plus, il ne s'agit pas à notre sens d'assurer la victoire dans les polémiques mais de faire admettre un point de vue

²⁰ Une des pages du site Internet de Latour recense d'ailleurs ces publications dans la presse quotidienne.

comme recevable parmi d'autres. Comme dans de nombreux champs, les polémiques²¹ restent fréquemment inabouties, que chaque camp reste ancré sur ses positions de départ, plus ou moins modifiées ou raffermies, ou qu'elles aient été simplement déplacées, contournées.

Dans le monde anglophone, au sein des *Science Studies*, c'est face aux sociologues des sciences, notamment britanniques que Callon et Latour ont été amenés à affûter leurs arguments, à préciser leurs positions, d'où d'ailleurs certains des malentendus évoqués en première partie. Latour a ainsi ôté l'adjectif « *social* », qui qualifiait « *the construction of scientific facts* », sous-titre de son premier ouvrage avec Woolgar, devenu plus neutre encore en français « La production des faits scientifiques » (Latour, Woolgar, 1988). Callon et Latour se sont insurgés de la place prépondérante accordée à la société dans l'explication des faits scientifiques. Tout récemment, Latour (2006) poursuivait dans cette veine, montrant les limites du « tout est social » et de la conception qui sous-tend ce principe.

Dans d'autres débats anglophones sur la réflexivité, Latour s'élèvera contre la conception prévalente de la réflexivité, qu'il appelle supra-réflexivité, et qui place le chercheur en position de surplomb par rapport à ce et ceux ou celles qu'il étudie. Comment un sociologue pourrait-il alors faire la sociologie de sa propre discipline ? Latour plaide alors pour une réflexivité plus modeste, moins surplombante et centrée sur le chercheur, ce qui rejoint d'ailleurs les préoccupations de certains chercheurs en gestion²².

Ces polémiques anglophones, plutôt bon enfant malgré la vigueur des invectives (tempérée par l'humour) ont permis l'ANT de clarifier certains points et se démarquer d'autres courants et perspectives assez proches. Pourtant, nombre de critiques adressées à l'ANT concernent en fait davantage ces autres courants que l'ANT elle-même. Les polémiques suivantes, recourant souvent à des amalgames ou des procédés discutables, nous paraissent nettement moins productives, même si elles reconnaissent implicitement la portée de l'ANT et les menaces qu'elle fait peser sur d'autres manières de voir, chez les scientifiques et les sociologues français, qui paraissent par contraste bien classiques, voire conservateurs.

La (trop) fameuse « affaire Sokal » a fait vivement voire violemment réagir Callon (1998) et Latour²³ (1997, 2001a). Plusieurs raisons peuvent être avancées. Tout d'abord, c'est un scientifique qui met en cause Latour, et l'accuse de frapper la science d'irrationalisme, de relativisme alors que ce dernier ne cesse de clamer son amour de la science et des scientifiques... De là à vouloir détruire la science, la raison, déstabiliser les scientifiques, le pas a été vite franchi par le physicien américain et son compère belge, le tout au nom de valeurs qu'ils affirment partager avec leurs adversaires, centrées sur le progrès, la tolérance, l'ouverture, le « libéralisme » à l'américaine. Le message de Sokal et Bricmont est : laissez les scientifiques parler de la science, ne recourez pas à des arguments scientifiques (théorème de Gödel, relativité, physique quantique, topologie...) car vous ne les maîtrisez pas, dispensez vous d'analogies entre vos champs et la science. Ils soutiennent que le travail de Latour regorge d'ambiguïtés mais selon eux « lorsqu'on lève l'ambiguïté (...), on arrive à la conclusion que soit l'affirmation est vraie mais banale, soit elle est surprenante mais manifestement fausse » (Sokal, Bricmont, 1997, p. 89). Le diagnostic est péremptoire et sans appel et rejette d'avance toute possibilité d'éclairage historique et anthropologique sur les

²¹ Dans le champ des organisations, on pourra mentionner celles relatives aux métaphores, à l'incommensurabilité des paradigmes, au postmodernisme ou plus récemment au réalisme critique.

²² Calàs, Smircich, 1999, Gherardi, Weick, 1999, pour des éléments de discussion, Cazal, 2000.

²³ Rappelons néanmoins que ce dernier s'est vu comparé dans la presse française à rien moins que Mussolini et Hitler...

sciences. Faute de réellement débattre des positions de Latour, les auteurs en reviennent à un argument d'autorité. Cette forme d'argumentation et les conceptions qui la sous-tendent ont été dénoncées²⁴, y compris par des chercheurs peu suspects de sympathies relativistes ou constructivistes comme Richelle (1988).

Ensuite, l'amalgame avec les postmodernistes et les *Cultural Studies* était largement abusif. Certains critiques (Dubois, 2001, p. 212) font ainsi état de *Cultural Science Studies*, par un curieux amalgame. Faire de l'ANT une expression du « politiquement correct » intellectuel, anti-scientifique, féministe, moderniste, multiculturaliste, post-colonialiste, déconstructionniste témoigne d'une lecture bien sommaire. Bien avant l'éclat de Sokal et Bricmont, Latour (1991) avait mis en avant les abus et limites du postmodernisme et des tics intellectuels d'inspiration française alors en plein essor aux Etats-Unis. Sokal et Bricmont amalgament eux-mêmes relativisme et constructivisme, postmodernisme et *Cultural studies*.

La communauté sociologique française que Latour semble avoir quasiment ignoré (voir plus haut 1.2.) leur a, à quelques exceptions près, réservé un accueil sinon froid, du moins passablement tiède. Lors d'un colloque international, « La sociologie de la connaissance scientifique : bilan et perspectives » (aux actes publiés sous le titre « Le relativisme est-il résistible ? Regards sur la sociologie des sciences »), Boudon et Clavelin (1994, p. 13) avouent une déception, « l'absence de tout représentant de la nouvelle sociologie des sciences », indiquant qu' « ils n'en sont pas responsables » et que Callon et Latour ont décliné l'invitation. Du titre originel du colloque à l'ouvrage qui en a été tiré, on est passé du débat à une remise en cause, en l'absence (bien soulignée par les organisateurs, sans doute décevante mais pas vraiment surprenante) des principaux intéressés...

Parmi les sociologues français qui s'intéressent aux sciences, la réception de l'ANT est sévère, on la qualifie de « 'nouvelle' sociologie des sciences », voire de « 'nouvelle' nouvelle sociologie des sciences » ou encore de « 'nouvelle orthodoxie' », « nouvelle orthodoxie sociologique » ou « véritable orthodoxie en sociologie des sciences »²⁵ (p. ex. Boudon in Boudon, Clavelin, 1994 ; Dubois, 2001 ; Shinn, Ragouet, 2005), alors que ni Callon ni Latour n'ont, à notre connaissance, jamais cherché à édifier par leur travail une sociologie des sciences, a fortiori nouvelle. Isambert (1994, p. 56) qualifie ces « sociologues des sciences » de « kamikazés », Latour ayant dès 1984 « dans *Les microbes*, abandonn(é) le terrain de la sociologie ». S'agit-il seulement de réfuter la nouveauté (affirmée ironiquement par les critiques eux-mêmes) et le caractère sociologique de travaux qui ne se revendiquent pas de la sociologie ? Il est d'ailleurs assez flagrant que nombre de ces critiques évoquent « la théorie des acteurs-réseaux » ou encore « la théorie des acteurs en réseaux » alors que ces deux appellations (qu'elles traduisent ou non *Actor network-theory*) pèchent par un sociologisme que Latour refuse. Certains des arguments évoqués sont sans doute pertinents mais il est manifeste que la plupart des critiques envisagent abusivement l'ANT d'un point de vue exclusivement (voire étroitement) sociologique et cela pour en dénoncer les faiblesses sociologiques, ce qui est pour le moins paradoxal.

Plus récemment, Caillé (2001) et Vandenberghe (2001) ont débattu d'un ouvrage de Latour (1999) dans la *Revue du MAUSS*. Le débat pour Caillé porte au fond sur la pertinence du travail de Latour par rapport à la sociologie anti-utilitariste qu'il édifie depuis un certain nombre d'années. Mais à la lecture, il apparaît clairement que si certains arguments sont

²⁴ Jeanneret (1998), Jurdant (1998) notamment.

²⁵ On notera un usage intensif des guillemets chez les critiques de l'ANT, marquant d'emblée leur distance et leur scepticisme.

fondés, autrement dit si certaines questions se posent légitimement à l'issue de la réflexion de Latour, ils sont malheureusement associés à des insinuations polémiques plutôt douteuses, frisant le procès d'intention : ne ferait-il pas le lit du néo-libéralisme ? Pour Caillé (2001, p. 112) « en dépit de quelques lignes embarrassées (...) on ne voit pas ce que ces *Politiques de la nature* auraient en définitive à objecter à l'ultralibéralisme. On voit trop au contraire quel renfort ce dernier peut y trouver ». Vandenberghe (2001, p. 132) pour sa part indique dans une note en bas de page « la théorie des acteurs en réseaux connaît un tel succès dans les écoles de commerce (...). Il n'y a rien dans sa théorie, pas le moindre 'loquet' théorique qui puisse empêcher la 'récupération' opportuniste par le système ». Les ambiguïtés de Latour, comme ses provocations suscitent des polémiques mais les critiques les portent sur un terrain bien éloigné du débat scientifique que l'on pourrait souhaiter.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, Latour, comme Callon, promeuvent des formes politiques originales mais le reproche porte, semble-t-il, surtout sur leur forme d'engagement²⁶ : ces derniers refusent aussi bien l'engagement classique du chercheur éclairé, éclairant les acteurs, que le désengagement du chercheur objectiviste. Dans les deux cas, le chercheur en sait trop, au détriment des acteurs alors qu'il s'agit justement de laisser de la place aux acteurs. De la sorte, le « sociologue participe avec ses propres outils à l'entreprise réflexive, et c'est précisément cette participation qui lui permet à la fois de produire des connaissances et de contribuer à la performance continue du social » (Callon, 1999, p. 72). La science naît alors de doubles mouvements de coopération et de transport (transfert et traduction de connaissances à travers des dispositifs variés), d'attachement et de détachement. Ces doubles mouvements peuvent sans doute dériver vers des formes de démagogie ou d'opportunisme, si le chercheur conserve une position centrale, ce que Callon et Latour refusent. Ces doubles mouvements ont également des airs de famille avec la proximité distante promue par les ethnologues mais les enjeux sont clairement différents puisque ce dernier n'est qu'un visiteur et pas un acteur impliqué, et que sa contribution est habituellement destinée à sa communauté d'origine, non à celle d'accueil.

Contrairement aux controverses chères à l'ANT, ces polémiques ne se referment pas. Elles restent souvent marquées par des excès à nos yeux regrettables, en particulier de la part des opposants et il n'est pas certain que la sociologie, française en particulier, en sorte grandie. Peut-on dire que l'ANT a été poussée dans ses retranchements et conduite à affermir ou à durcir ses positions ? Il ne s'agit clairement pas d'une doctrine disciplinaire, fermement structurée, stabilisée et systématique. Elle a puisé dans ces polémiques de nouveaux arguments, parfois excessifs mais surtout, avec énergie, elle poursuit son essor, son expansion vers d'autres champs et problématiques. Sa force est dans sa capacité de déploiement, d'investissement et sa fécondité et sa créativité nous semblent bien davantage relancées qu'entamées dans ces polémiques.

L'ANT s'est certes construite en opposition, voire en conflit avec d'autres approches. Cela n'est pas totalement surprenant dans la mesure où l'ANT semble plus aisément se définir par ce qu'elle refuse, ce à quoi elle s'oppose²⁷, que par ce qu'elle admet, par des principes bien établis ou des propositions. Elle a su néanmoins se constituer, de manière peut-être moins visible, des associés, des alliés et des sympathisants.

Associations et arrangements

²⁶ Voir à cet égard les positions de Callon, 1999 et nos commentaires, parfois sévères dans Cazal (2000a).

²⁷ Latour (2006, p. 292) écrit par exemple : « là encore, la leçon de l'acteur-réseau sera exclusivement négative »

On pourrait également retracer les réseaux qui se sont construits autour de l'ANT. Rappelons ici que l'ANT, avec la notion de réseau, ne vise pas à décrire un objet, en l'occurrence une forme organisationnelle²⁸, mais à se donner des moyens de description de phénomènes, bref un outil pour retracer des relations, des mouvements entre entités multiples. Nous voulons ici indiquer que l'ANT s'est développée au sein de cercles spécifiques, permettant sinon des alliances, du moins des dialogues plus sereins. Dans une certaine mesure, on peut dire que l'ANT s'est étendue de manière plus tourbillonnaire que diffusionniste, pour reprendre encore une fois des termes de l'ANT, caractérisant l'innovation.

La communauté scientifique anglophone des *Science Studies*, a incontestablement constitué un espace de débats au sein duquel l'ANT s'est construite, fournissant de multiples occasions de dialogue que nous considérons comme ratées en ce qui concerne la communauté scientifique française, en sociologie du moins. Les publications sont ainsi plus nombreuses en anglais et il n'y a rien d'étonnant à ce que la recherche anglophone sur les organisations s'en soit emparée plus tôt qu'en France. De nombreuses collaborations avec des chercheurs anglophones (en particulier avec Law, mais aussi Bowker et bien d'autres), parfois assez poussées, ont contribué à cette expansion dans le monde anglophone et à une reconnaissance de l'ANT plus marquée qu'en France.

Au-delà des polémiques et des communautés d'opposants qui se sont montées et dans des proportions sans doute plus modestes, on peut considérer qu'autour de Callon et Latour s'est structurée une communauté francophone « rapprochée ». La seconde génération de chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation, comme elle s'intitule elle-même (Mondada et al., 2007), se caractérise ainsi par des champs d'étude moins centrés sur les sciences et les techniques : santé, goût, culture, économie, mais mettant toujours l'accent sur les objets, les médiations, les connexions et la réflexivité. L'ANT s'est originellement développée dans des contextes empiriques qui lui ont donné nombre de ses caractéristiques : comme le souligne Latour (2006), c'est autour des sciences et des techniques que l'ANT s'est orientée sur le traitement et la prise en compte d'incertitudes diverses. L'un des intérêts majeurs de l'ANT est que ces incertitudes ont été mises en relief de manière révélatrice à propos des sciences et des techniques mais qu'elles concernent également nombre d'autres champs de la société et de la nature. Cette plasticité est l'un des éléments qui rendent possible et pertinent le projet d'éclairer des phénomènes organisationnels ou des problématiques gestionnaires par l'ANT.

Même si les polémiques, les provocations mutuelles et les procès d'intention sont plus visibles, l'ANT n'est pas « seule dans un monde de brutes » et a su se construire des alliés, qui, sans réellement rejoindre leurs rangs, ont néanmoins avec eux suffisamment de convergences pour que des dialogues et des échanges sereins et constructifs se nouent. C'est notamment le cas avec les sociologues conventionnalistes, et en particulier leurs figures tutélaires que sont Boltanski et Thévenot. Les hommages respectifs sont d'ailleurs assez nombreux, de la part de Latour d'un côté, de Thévenot surtout de l'autre. Plus récemment un ouvrage de synthèse sur les travaux menés autour de Boltanski (Nachi, 2006) souligne les proximités et convergences entre ce courant et les travaux de Latour, notamment autour la notion d'épreuve et des formes de pluralisme (des entités, des principes d'action) que promeuvent les uns et les autres.

Des travaux de sociologie économique, notamment ceux de Cochoy (1999, 2002, 2004) s'appuient également assez largement sur l'ANT. Deux synthèses permettent également de

²⁸ Latour (2006) signale ainsi un certain malentendu avec Boltanski et Chiapello (1999)

mesurer les proximités des chercheurs de l'ANT avec d'autres chercheurs hétérodoxes, souvent français : l'un sous l'égide du constructivisme (Corcuff, 1995), l'autre sous l'égide de l'herméneutique pratiquée par Ricoeur (Dosse, 1995). Même si ces synthèses peuvent paraître parfois forcées (le voisinage avec Bourdieu chez Corcuff, notamment, la question du sens mise en exergue par Dosse, assez peu présente telle quelle dans l'ANT), elles permettent de repérer des évolutions significatives des sciences humaines et sociales auxquelles l'ANT contribue et certaines convergences. Amblard, Bernoux, Herreros et Livian (1996, 2005) et Bernoux (1995) proposent de manière convaincante d'éclairer les logiques d'action au sein des organisations à partir d'éléments tirés de la sociologie de la traduction, « ancêtre » de l'ANT. Invoquant un pluralisme théorique nécessité par la pluralité des logiques d'action, les auteurs cherchent, nous semble-t-il, moins à appliquer la sociologie de la traduction qu'à s'en inspirer pour montrer en quoi elle peut être pertinente pour éclairer certaines problématiques organisationnelles. Notons d'ailleurs que le pluralisme invoqué nous semble assez fidèle dans l'esprit à l'ANT.

Modulations et modularité

Par modulations, nous voulons indiquer que loin de constituer un corpus stabilisé de notions, Latour en particulier recourt à certaines notions en leur donnant plus ou moins d'importance ou une acception plus ou moins stricte, en introduisant des notions voisines ou en amendant des notions auparavant avancées. Son introduction à l'ANT (Latour, 2006) insiste ainsi moins sur certaines notions qui pouvaient paraître centrales dans des écrits antérieurs et en développe d'autres qui, sans être radicalement nouvelles, introduisent des nuances parfois importantes.

Le glossaire à la fin de *L'espoir de Pandore* (2001, p. 223-233) illustre bien cette complexité : tous les termes qu'il définit sont suivis d'une astérisque dans le corps de l'ouvrage, chaque définition de terme renvoie à d'autres, fait appel à des notions de sens commun avec des acceptions originales ou décalées, comporte des néologismes ou des termes détournés de leur usage habituel en philosophie ou en sciences sociales. Ce glossaire s'apparente à une sorte de vocabulaire d'apparence un peu ésotérique qui recourt largement à l'entre-définition : les 48 notions ou groupes de notions faisant l'objet d'une définition propre renvoient au total à 68 autres notions pour leur définition ; le glossaire de *Politiques de la nature* (1999, p. 349-362) donne quant à lui 68 définitions renvoyant à 161 termes... Latour dessine un véritable réseau (ou un labyrinthe ?) qui, sans les nuances, parfois subtiles, apportées dans ce système tourbillonnaire, aboutirait à une certaine circularité.

Son dernier ouvrage (Latour, 2006) laisse parfois l'impression d'une prolifération de notions à géométrie variable, impression qui peut embarrasser le chercheur. Il s'agit d'un ouvrage de sociologie, comme l'affirme clairement le titre français et non plus de sociologie des sciences ou d'anthropologie des sciences et techniques comme dans ses ouvrages antérieurs (à l'exception de Latour, 1999) et il importait donc de donner à l'ANT une portée plus générale et de la construire alors par contraste avec la sociologie canonique « du social ». En termes assez latouriens, ces modulations (favorisant traductions, intéressement, enrôlement...), en retravaillant les notions et leurs agencements, permettent le déploiement de l'ANT de l'anthropologie des sciences et techniques vers les sciences sociales et la philosophie. En attestent en particulier l'extension de l'ANT vers la philosophie politique (*Politiques de la nature*, Latour, 1999 ; *Les atmosphères de la politique*, Latour, Gagliardi, 2006), la sociologie (*Changer de société – Refaire de la sociologie*, Latour, 2006), le droit (*La fabrique du droit*, Latour, 2002), l'économie (*The Laws of the market*, Callon, 1998a) ou

encore la santé (Callon, Rabeharisoa, 1999), ainsi que d'autres champs et problématiques abordés par la « seconde génération » du CSI (Mondada et al., 2007).

A notre sens, l'ANT invite à une autre manière d'aborder la théorie. Latour (2006, p. 321) écrit ainsi « une fois encore, tout se passe comme si la sociologie de l'acteur-réseau ne situait pas la théorie au même niveau que les sociologues du social. Ce que ces derniers appellent théorie, c'est une vision positive, substantielle et synthétique des composants du social (...). Avec la sociologie de l'acteur-réseau, nous poussons la théorie à un niveau supérieur d'abstraction : elle devient une grille négative, vide, relativiste, qui nous permet de *ne pas* synthétiser les composants du social à la place de l'acteur. Dans la mesure où elle n'est jamais substantielle, elle ne possède jamais la puissance explicative des autres types de comptes rendus ». A certains égards, l'ANT n'est pas prête à l'emploi mais reste à construire, ce qui représente évidemment un travail conséquent et risqué pour le chercheur.

L'idée de modularité permet de développer cette particularité de l'ANT comme théorie. Plutôt que comme un système d'énoncés renvoyant au monde grâce au langage, Latour (2001) aborde la théorie comme un ensemble de propositions, caractérisées par des différences et qui peuvent donner lieu à des articulations. Une proposition est « ce qu'un acteur offre à d'autres acteurs » (*ibid.*, p. 331), ce qui revient à accorder « aux entités la capacité de se connecter entre elles au travers d'événements* » (*id.*), événement étant un « terme emprunté à Whitehead pour remplacer la notion de découverte » (*ibid.*, p. 327), assez voisin à nos yeux de la notion générique d'expérience (davantage « expérience vécue » que « expérience scientifique »). On peut noter que la notion d'articulation est seulement définie comme « propriété ontologique de l'univers » (*ibid.*, p.323). Une proposition a d'autant plus de force qu'elle s'articule à d'autres propositions puisqu'elle y gagne une capacité d'intéressement, d'enrôlement d'autres entités.

La modularité de l'ANT pourrait être présentée ainsi : elle fournit certains constituants, notions, principes, écueils à contourner, points de repère, qu'il s'agit ensuite d'agencer en prise avec diverses entités (un regroupement que le chercheur étudie), mais rien n'est indiqué quant à la manière d'agencer ces constituants hétérogènes puisqu'il s'agit de suivre des mouvements, des processus de construction. Certains constituants prendront plus ou moins d'importance, de poids, selon les différentes entités avec qui ils seront en prise et selon les processus qu'elles engagent. La flexibilité de ces constituants est alors essentielle pour éviter qu'ils ne formatent à priori les entités et phénomènes avec qui ils sont connectés. La recherche s'apparente alors à un travail de composition assez libre, d'entités, de mouvements mais aussi de textes et Latour insiste d'ailleurs sur la qualité littéraire des comptes-rendus (2006). Il ne s'agit pas de « remplir des blancs » par l'application précise d'un système théorique à un champ empirique mais de composer des comptes-rendus à partir de quelques indications et contre-indications assez générales : l'ANT comporte aussi une invitation à la créativité dans la recherche, qui doit également être intéressante pour les collègues comme pour les acteurs, et donc bien écrite.

Conclusion en forme d'invitation au bricolage

Conclure un papier sur l'ANT relève un peu de la gageure puisque l'ANT ne soumet rien de définitif, d'arrêté, sinon ses refus, ses contre-indications. L'ANT puise aussi une grande partie de sa pertinence dans les travaux empiriques de ses promoteurs²⁹ mais Callon et Latour

²⁹ ce qui n'est évidemment pas le registre mobilisé par ce papier

restent très prudents à l'égard de toute forme de généralisation définitive sous forme de principes canoniques ou de propositions validées.

Si l'on reprend les remarques esquissées dans notre deuxième partie, se profile un problème. Pour Latour et Woolgar (1988), l'intérêt d'une connaissance scientifique tient avant tout à sa crédibilité, « c'est-à-dire par sa capacité à être reconvertie en autre chose qu'elle-même : des articles, de la reconnaissance, des moyens etc. » (Dubois, 1999, p. 128). Dès lors, se pose la question « que vaut une connaissance scientifique ? Elle ne vaut rien. Elle ne vaut que par sa crédibilité » (*ibid.*). Que vaut l'ANT par elle-même ? Sans doute rien. Tout son intérêt tient à la crédibilité qu'elle s'est construite, par ses publications, par des formes de reconnaissance académique ou institutionnelle, par les budgets de recherche qu'elle a su s'attirer... Le développement de l'ANT peut parfaitement s'analyser à partir des cycles de crédibilité décrits par Latour (1995, 1989b, 2001 et Latour et Woolgar, 1988). En quoi alors est-elle mobilisable, en sciences de gestion par exemple ?

Rappelons tout d'abord que si l'ANT refuse absolument de trancher *a priori* sur les questions de pertinence scientifique, elle a néanmoins contribué à élaborer de nombreux outils dans ce sens : instruments d'évaluation des politiques de recherches, cartographie des fronts de recherche et des controverses, outils de scientométrie pour la veille scientifique et technologique, méthodes d'évaluation et de classement des laboratoires de recherche... Autant d'outils qui lui ont fourni des prises sur le terrain mais aussi dans diverses communautés qui ont contribué à asseoir sa crédibilité. Même si cette dimension instrumentale semble aujourd'hui appartenir au passé de l'ANT, elle a clairement contribué à son développement et à son expansion. Il y a sans doute là une piste à explorer en sciences de gestion : constituer des outils, inspirés, traduits ou détournés de l'ANT aux prises avec le terrain.

L'ANT ne paraît guère offrir ce que l'on attend habituellement d'une théorie et des concepts que cette dernière est censée articuler sous forme de propositions, ou d'une méthodologie qui permet d'aborder un terrain, de comprendre ou expliquer les événements qui s'y déroulent. Justement l'ANT refuse cette manière d'aborder la théorie, une théorie déjà bien constituée qu'il s'agirait de mettre à l'œuvre, à l'épreuve sur le terrain pour la conforter, l'amender, l'approfondir. Plaquer un cadre théorique sur un terrain, c'est se donner toutes les chances de n'y retrouver que ce qui était déjà inscrit dans le cadre théorique : Latour dit ainsi de la sociologie critique « qu'elle ne peut jamais manquer d'avoir raison » (2006, p. 360). Sans être le moins popperien du monde, il nous semble qu'une théorie qui a toujours raison peut difficilement être scientifique, une fois établie, elle peut parfaitement se développer par elle-même, hors du monde. Elle n'a alors rien à attendre de l'épreuve empirique et n'a pour finalité que sa propre extension, sa solidification, son universalisation et le déploiement de cet esprit de système que fustigeait Piaget.

L'ANT ne vise pas à canaliser la réalité sociale par le truchement des outils théoriques et méthodologiques traditionnels, à l'ordonner selon des principes préétablis mais au contraire à la déployer dans sa multiplicité, dans son désordre pour en faire émerger les virtualités : il s'agit moins d'identifier des catégories fixes et prédéfinies, que l'on risque ensuite de plaquer sur le terrain et d'imposer aux acteurs, que de repérer des mouvements et des relations.

L'ANT s'est notamment développée à partir de l'opposition entre science (science faite) et recherche (science en train de se faire, science en action) : elle est à cet égard du côté de la recherche et on ne peut guère en attendre les propriétés de la science établie. Cela n'est jamais

que le prolongement du principe de symétrie : il n'existe aucun privilège des sciences sociales par rapport aux sciences dures, si les sciences sociales comme l'ANT peuvent parler des sciences en train de se faire, ce doit être selon les mêmes règles et l'ANT constitue alors elle-même une stratégie de recherche, tâtonnante, contingente, locale... Cela néanmoins ne donne guère d'indications très précises quant à la manière dont l'ANT peut être mobilisée en gestion.

Pour employer une métaphore, s'agirait-il d'une boîte à outils ? L'ANT ne fournit pas non plus de mode d'emploi des outils, qui restent bien peu spécifiés dans leurs propriétés. A moins de considérer qu'il s'agit d'une sorte de couteau suisse, cette métaphore n'est pas d'un grand secours sauf pour souligner qu'une science recourt nécessairement à des outils, qu'elle construit au moins pour partie et qui contribuent à la construire.

Gherardi et Nicolini (2000) considèrent l'ANT comme un vocabulaire conceptuel, ce que « traduit » la présence de glossaires assez développés dans plusieurs ouvrages de Latour (voir plus haut, *Modulations et modularité*). L'ANT passe avant tout par un travail de redéfinition, de reconfiguration où il s'agit de reprendre à son compte, à nouveaux frais (Latour insiste régulièrement sur le prix à payer) des notions et termes usuels qui ont été indûment surchargés par la « sociologie du social ». Personnellement, à l'idée de vocabulaire, nous préférierions celle de lexique, pour souligner le côté technique, structuré et ordonné, à l'image des glossaires de Latour. Néanmoins, comme le souligne le dictionnaire, le lexique ne constitue qu'un élément formant le code d'un langage : les éléments de grammaire ou de syntaxe permettant d'agencer, d'articuler les composants du lexique restent à inventer (par le chercheur et les actants), ce qui est sans doute assez conforme à l'esprit de l'ANT, mais bien sûr un peu déstabilisant pour le chercheur en gestion, surtout débutant.

L'ANT indique un ensemble de points de repère et d'écueils à contourner mais ne comporte pas de mode d'emploi intégré, de règles fermes de combinaison et de composition des termes, car cela la ramènerait dans l'ensemble des stratégies classiques de recherche dont elle se démarque. Il s'agit de se laisser surprendre par ce que les entités font, la manière dont elles s'assemblent et créent des réseaux actifs et significatifs. Constructiviste jusqu'au bout, l'ANT est moins construite, préfabriquée, prête à assembler qu'à construire. Latour exploite d'ailleurs largement la métaphore de la construction.

L'ANT offre des prises sur des terrains complexes, mouvants. Si l'on suit Latour, le monde social a quelque chose d'un chantier³⁰ : il est plus intéressant d'observer le fonctionnement du chantier, le travail qui s'y réalise, les équipements, outils et dispositifs qui s'y développent que de se limiter à l'ouvrage qui en résulte, comme s'il avait toujours été là, en oubliant la construction dont il résulte. Latour (2003) conclut ainsi son plaidoyer en faveur du constructivisme :

« *When you hear that something you cherish is a 'construction', your first reaction is (check the right circle):*

o to take a gun

o to seize a hammer

o to erect a scaffold

Answer: If you checked the first, then you are a fundamentalist ready to annihilate those who appeal to the destruction of what remains strong only if it is unconstructed by human hands; if you ticked the second, then you are a deconstructionist who sees construction as a proof of

³⁰ La couverture de l'édition de son initiation à l'ANT (2006) reproduit d'ailleurs la photographie d'un chantier.

weakness in a building that should be pressed to ruins in order to give way to a better and firmer structure untouched by human hands; if you checked the third, then you are a constructivist, or, better, a compositionist engaged at once in the task of maintaining and nurturing those fragile habitations; if you ticked them all, then you are hopelessly muddled ».

La métaphore de l'échafaudage nous paraît ici particulièrement éclairante : l'échafaudage permet la construction mais disparaît une fois celle-ci achevée. Il permettra ensuite de l'entretenir ou de la rénover, mais aussi, selon le test de constructivisme cité plus haut, de comprendre après coup comment le bâtiment a été construit, les arrangements et associations dont il résulte, d'où il tire sa stabilité, ses forces et ses faiblesses, ses usages et mésusages. L'échafaudage est lui aussi construit et il faut reconnaître que Latour ne donne guère d'éléments quant au montage. Il s'agit, grâce à l'édifice fragile et provisoire de l'échafaudage, de retracer la construction mais aussi ce contre quoi la construction s'est faite.

Comme le dit Latour (2006, p. 171) « (une fois encore) la sociologie de l'acteur-réseau passe par un apprentissage négatif ». Cette idée d'apprentissage négatif appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, de nombreuses recherches sur l'apprentissage organisationnel ont montré l'importance pour celui-ci du désapprentissage : dans le cadre de l'ANT, il s'agit de « rompre avec nos vieilles habitudes de pensée » (Latour, 2001, p. 140), de se défaire de façons de penser largement diffusées et institutionnalisées dont la fécondité est limitée ou tarie. De plus, l'ANT se définit plus fréquemment par ce qu'elle n'est pas ou ce qu'elle refuse que par ce qu'elle est ou admet : elle se définit surtout par contraste avec les approches classiques et leurs grandes dichotomies qu'elle vise non à dépasser ou surpasser mais à contourner. Comment proposer des principes fondamentaux, stables ou intangibles alors qu'il s'agit, selon les termes de Gherardi et Nicolini (2000, p. 334), reprenant Law, de comprendre le caractère contingent, matériel et processuel des réseaux du social ? Latour invite ainsi non à réduire, lever ou neutraliser les incertitudes, mais à en prendre la mesure, à les faire jouer, ce qui interdit justement toute préconisation positive préalable.

Que faire enfin de l'ANT, quels gages de scientificité offre-t-elle, permet-elle de faire de la meilleure recherche en gestion ? Il est tentant de suivre l'objurgation publique de Latour (1995, p. 67) : « construisez une discipline, développez des connections, mobilisez le monde, créez des collègues, constituez des collectifs, la scientificité et l'objectivité suivront ! ». Le chantier est ouvert !

Références

- Akrich, M., Callon M., Latour B. (2006) (dir.) *Sociologie de la traduction – Textes fondateurs*, Paris : Presses de l'Ecole des mines.
- Amblard H., Bernoux P., Herreros, G. et Livian Y.F. (1996) *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil (2e éd. augmentée, 2005).
- Barry A., Slater D. (2002) « Technology, politics and the market: an interview with Michel Callon », *Economy and Society*, 31/2, p. 285-306.
- Bayart P. (2007) *Comment parler des livres qu'on n'a pas lus*, Paris : éd. de Minuit.
- Bernoux P. (1995) *La sociologie des entreprises*, Paris : Seuil.
- Boltanski L., Chiapello E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- Boudon R., Clavelin M. (dir.) (1994) *Le relativisme est-il résistant ? Regards sur la sociologie des sciences*, Paris : PUF.
- Bouveresse J. (1999) *Prodiges et vertiges de l'analogie – De l'abus des belles-lettres dans la pensée*, Paris : Raisons d'Agir.
- Burrell, G., Morgan, G. (1979) *Sociological paradigms and organizational analysis - Elements of the Sociology of Corporate Life*, Londres : Heinemann.

- Caillé A. (2001) « Une politique de la nature sans politique », *Revue du MAUSS*, « Ecologisme, naturalisme et constructivisme », n° 17, p. 94-116.
- Calas M.B., Smircich L. (1999) « Past modernism? Reflexions and tentative directions », *Academy of Management Review*, Vol. 24, N° 4, pp. 649-671.
- Callon, M. (1986) « Eléments pour une sociologie de la traduction – La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baies de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, n° 36, p. 169-208.
- Callon M. (dir.) (1988) *La science et ses réseaux - Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris – Strasbourg - Paris : La Découverte – Conseil de l'Europe – UNESCO.
- Callon M. (1997) « Keynote Speech : 'Actor-network Theory – The Market Test' », 'Actor Network and After' Workshop, Keele University, juillet (version consultée : <http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Callon-Market-Test.pdf>)
- Callon M. (1998) « Défense et illustration des recherches sur la science » In Jurdant B. (dir.) *Impostures scientifiques – Les malentendus de l'affaire Sokal*, Paris : La Découverte, p. 253-267.
- Callon M. (ed.) (1998a) *The Laws of the Market*, Oxford : Blackwell.
- Callon M. (1999) « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégaïé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du Travail*, N°1, vol. 41, pp 65-78.
- Callon M. (2005) « Why virtualism paves the way to political impotence - A reply to Daniel Miller's critique of *The Laws of the Markets* », *Economic Sociology – European Electronic Newsletter*, 6/2, p. 3-20 (<http://econsoc.mpifg.de/archive/esfeb05.pdf>).
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001) *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil.
- Callon M., Muniesa F. (2005) « Economic markets as collective calculative devices », *Organization Studies*, 26(8), p. 1229-1250.
- Callon M., Rabeharisoa V. (1999) « De la sociologie de l'opération chirurgicale : ou comment faire disparaître la personne du patient », *Sociologie du Travail*, n°2, vol. 41, p. 143-162.
- Cazal D. (2000) « Réflexivité et organisations : critique et perspectives », in Autissier D. et Wacheux F. (dir.) *Structuration et management des organisations - Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, Paris : L'Harmattan, coll. Logiques de gestion, p. 227-257.
- Cazal D. (2000a) « Revue des revues - Analyse des organisations : science, fiction et réflexivité », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n°35, p. 72-80.
- Charreire S., Huault I. (2001) « Le constructivisme dans la pratique de recherche – Une évaluation à partir de seize thèses de doctorat », *Finance, Contrôle, Stratégie*, 4(3), p. 31-55.
- Charreire S., Huault I. (2002) « Cohérence épistémologique : les recherches constructivistes françaises en management 'revisités' », in Mourgues N. et al. (dir.) *Questions de méthodes en sciences de gestion*, Colombelles : éd. EMS, p. 297-318.
- Cochoy F. (1999) *Une histoire du marketing - Discipliner l'économie de marché*, Paris : La Découverte.
- Cochoy F. (2002) *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, Paris : PUF.
- Cochoy F. (dir.) (2004) *La captation des publics – C'est pour mieux te séduire mon client...* Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Corcuff P. (1995) *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan.
- Dauberville B., Gilbert P., Pigeyre F. (1999) *Les sciences humaines dans l'entreprise*, Paris : Economica.
- Dogan M., Pahre R. (1991) *L'innovation dans les sciences sociales – La marginalité créatrice*, Paris : PUF.
- Dosse F. (1995) *L'empire du sens*, La Découverte (rééd. en poche 1997).
- Dubois M. (1999) *Introduction à la sociologie des sciences*, Paris : PUF.
- Dubois M. (2001) *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris : PUF.
- Dupuy J.-P. (1992) *Introduction aux sciences sociales*, Paris : Ellipses.
- Feyerabend P. (1979) *Contre la méthode – Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris : Seuil.
- Gherardi, S. (1999) « Learning as problem-driven or learning in the face of mystery? », *Organization Studies*, vol. 20, N°1, pp. 101-123.

- Gherardi S., Nicolini D. (2000) « To Transfer is to Transform : the Circulation of Safety Knowledge », *Organization*, 7(2), p. 329-348.
- Hacking I. (2001) *Entre science et réalité – La construction sociale de quoi ?*, Paris : La Découverte (éd. originale *The Social Construction of What ?*, Cambridge : Harvard University Press, 1999)
- Isambert F.-A. (1994) « Après l'échec du 'programme fort', une sociologie de la science reste-t-elle possible ? », in Boudon R., Clavelin M. (dir.) (1994) *Le relativisme est-il résistant ? Regards sur la sociologie des sciences*, Paris : PUF, p. 51-76.
- Jeanneret Y. (1998) *L'affaire Sokal et la querelle des impostures*, Paris : PUF.
- Jurdant B. (dir.) (1998) *Impostures scientifiques – Les malentendus de l'affaire Sokal*, Paris : La Découverte.
- Latour B. (1984) « Le dernier des capitalistes sauvages. Interview d'un biochimiste », *Fundamenta Scientiae*, 4(3-4), p. 301-327 (repris sous le titre « Portrait d'un biologiste en capitaliste sauvage » dans *La clé de Berlin*, Paris : La Découverte, 1993, p. 100-129).
- Latour B. (1984a) *Les microbes, guerre et paix – Suivi de Irréductions*, Paris : Métaillé.
- Latour B. (1989) *La science en action*, Paris : La Découverte (éd. originale, 1987, *Science in Action – How to follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge : Harvard University Press).
- Latour B. (1989a) « Pasteur et Pouchet : hétérogénéité de l'histoire des sciences » in Serres M. (dir.) *Eléments d'histoire des sciences*, Paris : Bordas, p. 423-445.
- Latour B. (1989b) « Joliot : l'histoire et la physique mêlés » in Serres M. (dir.) *Eléments d'histoire des sciences*, Paris : Bordas, p. 493-513.
- Latour B. (1991) *Nous n'avons jamais été modernes – Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte.
- Latour B. (1993) « Le 'pedofil' de Boa Vista – Montage photo-philosophique », in *La clé de Berlin*, Paris : La Découverte, 1993, p. 171-225.
- Latour B. (1995) *Le métier de chercheur – Regard d'un anthropologue*, Paris : INRA éditions.
- Latour B. (1996) « Que peuvent apporter l'histoire et la sociologie des sciences aux sciences de gestion », - *Actes des XIII^{èmes} Journées Nationales des IAE*, Toulouse, ESUG, avril.
- Latour B. (1997) « Y a-t-il une science après la guerre froide ? », *Le Monde*, 18 janvier 1997.
- Latour B. (1997a) « Keynote Speech : On Recalling ANT », 'Actor-Network and After' Workshop, Keele University, juillet (version consultée : <http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Latour-Recalling-ANT.pdf>)
- Latour B. (1999) *Politiques de la nature- Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris : La Découverte.
- Latour B. (2001) « Réponse aux objections », *Revue du MAUSS*, « Ecologisme, naturalisme et constructivisme », n° 17, p. 137-152.
- Latour B. (2001a) *L'espoir de Pandore – Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris : La Découverte (éd. originale, 1999, *Pandora's Hope – Essays on the Reality of Science Studies*, Cambridge : Harvard University Press).
- Latour B. (2002) *La Fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte, septembre 2002.
- Latour B. (2003) « The promises of constructivism » in Ihde D., Selinger E. (ed.) *Chasing Technoscience: Matrix of Materiality*, Indiana Series for the Philosophy of Science, Bloomington: Indiana University Press, p. 27-46 (version consultée sur <http://www.bruno-latour.net>).
- Latour B. (2004) « Comment finir une thèse en sociologie ? Petit dialogue entre un étudiant et un professeur (quelque peu socratique) », *Revue du MAUSS*, « Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? », n° 24, p. 154-172 (repris sous le titre « Que faire de l'acteur-réseau ? Interlude sous forme de dialogue » in Latour, 2006, p. 205-228).
- Latour B. (2006) *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris : La Découverte (éd. originale, 2005, *Re-Assembling the Social. A Introduction to Actor-Network Theory*, Oxford : Oxford University Press).
- Latour B. (2007) « L'économie est subjective, donc quantifiable » in Wieviorka M. (dir.) *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre : éditions Sciences Humaines.
- Latour B., Gagliardi P. (dir.) (2006) *Les atmosphères de la politique – Dialogues pour un monde commun*, Paris : Les Empêcheurs de penser en rond – Le Seuil.

- Latour B., Woolgar S. (1988) *La vie de laboratoire – La production des faits scientifiques*, Paris : La Découverte (éd. originale, 1979, *Laboratory Life – The Social Construction of Scientific Facts*, Thousand Oaks : Sage).
- Law J. (1999) « Traduction/Trahison: Notes on ANT », *On-Line Papers*, Centre for Science Studies, Lancaster University (<http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Law-Traduction-Trahison.pdf>).
- Laufer R. (2001) « Les institutions du management : légitimité, organisation et nouvelle rhétorique », in David A., Hatchuel A., Laufer R. (dir.) (2001) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, p. 45-82.
- Law J. (1999) « Traduction/Trahison: Notes on ANT », *On-Line Papers*, Centre for Science Studies, Lancaster University (<http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Law-Traduction-Trahison.pdf>).
- Mondada L., Akrich M., Hennion A., Rabeharisoa V. (2007) « Des objets aux interactions et retour », *Papiers de Recherche du CSI*, n°007 (www.csi.enscm.fr).
- Morgan G. (1989) *Images de l'organisation*, Paris et Québec : Eska et Presses de l'Université Laval (éd. originale, 1986).
- Nachi M. (2006) *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris : Armand Colin.
- Penan H., Callon M. (1994) « La recherche en gestion des ressources humaines – Traduction et intéressement (ou comment se rendre indispensable) », *Actes du 5e Congrès de l'Association Française de Gestion des Ressources Humaines*, Montpellier, novembre.
- Richelle M. (1998) *Défense des sciences humaines – Vers une désokalisation ?*, Sprimont : Mardaga.
- Serres M. (1992) *Eclaircissements – Entretiens avec Bruno Latour*, Paris : François Bourin.
- Shinn T., Ragouet P. (2005) *Controverses sur la science – Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris : Raisons d'Agir.
- Simon H.A. (1992) « De la rationalité substantive à la rationalité procédurale », *P.I.S.T.E.S.*, n°3, octobre, p.25-43 (trad. de « From Sstantive to Procedural Rationality », *Models of Bounded rationality*, vol. II, Boston : MIT Press, p. 424-443)
- Sokal A., Bricmont J. (1997) *Impostures intellectuelles*, Paris : Odile Jacob.
- Vandenberghe F. (2001) « Reconfiguration et rédemption des acteurs en réseaux. Critique de la sociologie actancielle de Bruno Latour », *Revue du MAUSS*, « Ecologisme, naturalisme et constructivisme », n° 17, p. 117-136.
- Weick K. (1999) « Theory construction as disciplined reflexivity: tradeoffs in the 90's », *Academy of Management Review*, Vol. 24, N° 4, pp. 797-